

LE FAITS DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Filière forêt-bois : le cri de détresse des organisations syndicales

LA crise semble profonde dans le secteur. Et l'Intersyndicale forêt-bois à bout de souffle. Dans une missive adressée au ministre en charge des Forêts, Lee White, elle l'interpelle sur l'urgence d'une réunion pour apporter des solutions à leurs difficultés.

G.R.M

Libreville/Gabon

LA filière forêt-bois du Gabon agoniserait déjà. L'alerte vient d'être donnée par les organisations syndicales de ce secteur, dans une lettre adressée au ministre en charge des Forêts, Lee White. "Nous tenons à alerter sur les risques encourus d'une baisse importante de la production nationale, voire d'un effondrement brutal de la filière", écrit l'Intersyndicale forêt-bois (ISFB) dans sa correspondance.

Selon Jean-Marie Ntoutoume, Jean-Christophe Ricordeau et Pierre Luo, les signataires de la lettre sus-évoquée, la filière traverserait actuellement une crise à la fois conjoncturelle et structurelle. Et celle-ci pourrait conduire à la disparition de nombreuses entreprises si des solutions ne sont pas apportées. Boudés au départ, les opérateurs économiques du secteur ont fini par se plier à la décision gouvernementale portant interdiction d'exporter le bois sous la forme de grumes prise en 2010. Ainsi, au-delà de la Zone à régime privilégié (ZERP) de Nkok, plusieurs industries



L'industrie du bois traverserait une période très critique.

ont-elles été ouvertes dans diverses régions du Gabon. Mais la bonne dynamique observée il y a quelques années semble avoir laissé place à l'incertitude. Ce qui oblige les organisations syndicales à sortir de la forêt pour pousser ce cri de détresse. L'industrie gabonaise du bois a perdu une grande part de ses débouchés en Asie (Chine et Inde) et en Europe, font-elles savoir. Évoquant la baisse de la demande de leurs clients extérieurs qui a

impliqué une chute des prix de vente et un ralentissement général de l'activité industrielle dans l'ensemble du pays, y compris dans la ZERP de Nkok, avec ses corollaires dont de nombreuses pertes d'emplois. Apparemment, les réalités du marché international y sont pour quelque chose. "Nous devons, en effet, faire face à une situation où le marché international exige une baisse des prix de vente, alors que la filière ne peut pas répercuter l'augmen-

tation de ses charges", assurent les trois responsables syndicaux cités plus haut.

À la lumière de ce qui précède, l'on est tenté de croire que le système est paralysé par des éléments antagonistes. "Dans tous les cas, cette crise industrielle a déjà conduit au ralentissement ou, dans certaines situations graves, à l'arrêt de nombreuses usines. De plus, elle s'est propagée au niveau des exploitants forestiers, avec les mêmes consé-

quences", déplorent les représentants des acteurs de la filière forêt-bois. La situation paraît donc critique. D'autant plus que, au contexte international, s'ajouterait une autre réalité nationale marquée fortement par des coûts de carburant qui sont passés du simple au double en moins d'un an. "Des coûts qui, aujourd'hui, sont largement supérieurs à ceux de nos voisins et de nos concurrents directs", fait observer l'ISFB.

La tonalité de la correspondance de l'Intersyndicale forêt-bois laisse croire que le ministre Lee White est bien au courant des difficultés vécues par les industriels de la filière forêt-bois: "Comme vous le savez, nos activités industrielles, le logement de nos personnels ainsi que le transport de nos produits consomment des volumes importants de carburant."

Cela dit, les opérateurs économiques s'inquiètent de ce que "les valeurs actuelles concernant leurs activités occasionnent un surcoût annuel de plusieurs dizaines de milliards de francs, produisant un changement brusque de nos structures de prix mais surtout, compromettent grandement nos activités". Cet état de fait s'ajoute à un ensemble de problèmes structurels (rail, TVA et route...).

Contrepoint

Interpellation pertinente

G.R.M

Libreville/Gabon

UNE enquête des services du ministère des Eaux et Forêts révèle que certains industriels du secteur ont décidé de consacrer leur production exclusivement aux essences forestières dont les valeurs marchandes leur assurent à la fois rentabilité et maintien de l'activité. Ce qui, a priori, est différent des entreprises membres de l'Intersyndicale forêt-bois.

Lesquelles ont plutôt pour pré-

occupation fondamentale de préserver l'activité et les emplois. Une manière pour elles de contribuer à la stabilisation du climat social au Gabon. Mais les problèmes posés ne semblent souffrir d'aucune contestation. C'est le cas de la TVA non remboursée et dont le manque à gagner, en 2014, était déjà de 240 milliards de FCFA. En 2021, sur instructions de la Première ministre, Rose-Christiane Ossouka Raponda, Charles Mve Ellah, alors ministre délégué aux Eaux et Forêts, et ses collègues Nicole

Jeanine Lydie Roboty-Mbou (Économie et Relance), Hugues Mbadinga Madiya (Commerce) et Sosthène Ossoungou Ndibangoye (Budget à l'époque) avaient reçu les syndicats et les opérateurs économiques du secteur forêt-bois, afin de s'imprégner des difficultés rencontrées dans le secteur.

L'objectif de cette rencontre était de prendre connaissance des difficultés impactant le bon fonctionnement des activités commerciales des acteurs économiques de cette filière. Les difficultés liées à la logistique,

telles que l'évacuation des grumes des sites forestiers, l'état des routes et les multiples barrages qui renchérissent les coûts de transport ou encore le remboursement de la TVA avaient longuement été évoquées. Avec une insistance pouvant permettre de relancer la filière, à l'instar du remboursement de la TVA. Dans ce sens, des solutions avaient été proposées. Elles sont connues de tous. Il ne reste plus qu'à les appliquer. Ce qui aura pour conséquence d'éviter de ruiner les ambitions du chef de l'État pour la filière forêt-bois.